MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITEURS DE FRANCE



Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des Assurances – SIREN : 775 709 702 Groupe MAIF – Gestion Spécialisée – 79018 NIORT CEDEX 9

Fax.: 05 49 26 59 95

Mail: gestionspecialisee@maif.fr

3 935 649 H

FF BOXE
14/16 Rue Scandicci
93508 PANTIN Cedex

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat Risques Autres Que Véhicules A Moteur des Associations & Collectivités SAISON 2024 / 2025

La Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF) - 200 Boulevard Salvador Allende - CS 90000 79038 NIORT CEDEX - atteste que :

- La Fédération Française de Boxe
- Ses ligues régionales
- Ses structures affiliées

sont titulaires d'une police d'assurance en Responsabilité Civile portant le numéro 3 935 649 H.

Conformément aux dispositions des articles L.321-1, L.321-7 et L.331-9 à L.331-11 du code du sport, le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que la FF BOXE ou tout bénéficiaire des garanties peut encourir à l'égard des tiers, lors de la survenance d'un événement de caractère accidentel, intervenant à l'occasion des activités organisées par la collectivité. Les dispositions de ce contrat sont conformes aux clauses impératives des articles D.321-1 à D 321-4 du code du sport.

Ainsi les garanties couvrent la responsabilité civile, celle des préposés (moniteurs, instructeurs...), salariés ou bénévoles, celle des pratiquants, arbitres et juges lors des activités assurées. Les pratiquants sont considérés comme tiers entre eux.

Les garanties sont acquises pendant toute la saison sportive et reconduites tacitement.

Sauf exceptions, les montants des garanties ci-dessous s'entendent par sinistre :

> RESPONSABILITE CIVILE GENERALE

Tous dommages confondus

Dont :	20 000 000 €
• Dommages corporels, et immatériels consécutifs .	20 000 000 €
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	10 000 000 €
Dommages immatériels non consécutifs	
SOUS LIMITATION PARTICULIERES	
Responsabilité Civile médicale	3 000 000 €
Intoxication alimentaire	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Atteinte à l'environnement	1 000 000 € par année d'assurance
• Responsabilité civile liée aux maladies transmissib	oles,
tous dommages confondus	2 000 000 € par année d'assurance
 Dommages matériels en raison des vols : Suite à vol des préposés Suite à vol de vestiaire 	50 000 €
Dommages aux biens confiés	50 000 €
Violation du secret médical	



20 000 000 €

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITEURS DE FRANCE



Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des Assurances – SIREN : 775 709 702 Groupe MAIF – Gestion Spécialisée – 79018 NIORT CEDEX 9

Fax.: 05 49 26 59 95

Mail: gestionspecialisee@maif.fr

RC défaut de conseil	800 000 € par année d'assurance
RC Agence de voyage	5 000 000 € par année d'assurance
Gestion administrative	

> OCCUPATIONS TEMPORAIRES :

de moins de 15 jours ou mise à disposition par créneaux horaires

Responsabilité civile locative	15 000 000 €
Dégradations immobilières	15 000 €

> DEFENSE RECOURS

Défense	300 000 €
Recours	sans limitation de somme
Défense des salariés	20 000 €

> RESPONSABILITE CIVILE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Prise en charge des condamnations civiles prononcées à l'encontre des assurés poursuivis par un tiers au titre d'un dommage immatériel non consécutif y compris les frais de défense amiable ou judiciaire

Fédération	1 000 000 € / sinistre et par année d'assurance
Structures affiliées	300 000 € / sinistre et par année d'assurance

La présente attestation est établie pour servir ce que de droit mais ne peut engager la MAIF audelà des conditions générales et particulières du contrat dont elle se prévaut.

MAIF Associations & Collectivités Service de Gestion Spécialisée 16-18 Bd de la Mothe 54000 NANCY Tél. 03 83 39 76 00 Fax 03 83 39 77 03

Nancy, le 06/09/2024



MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITEURS DE FRANCE



Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des Assurances – SIREN : 775 709 702 Groupe MAIF – Gestion Spécialisée – 79018 NIORT CEDEX 9

Fax.: 05 49 26 59 95

Mail: gestionspecialisee@maif.fr

Pascal DEMURGER Directeur Général MAIF

